Appel à un Nouveau Parrainage Républicain

3des Sans Papiers de la Drôme 20 novembre 2021 – SAINT PAUL LES ROMANS (Salle des fêtes)

Actuellement, et particulièrement depuis le début de la crise sanitaire, les préfectures, sous la pression de la politique gouvernementale et des derniers propos du Président de la République, multiplient les Obligations de Quitter le Territoire Français... De plus en plus ces OQTF sont assorties d'IRTF (Interdiction de Retour sur le Territoire Français)... Dans le même temps les dossiers traînent à être traités, les migrants se voient très souvent demander et redemander des pièces supplémentaires pour le dossier.

Les Associations, comme la nôtre, ne parviennent plus à dialoguer avec la préfecture à propos de situations qui deviennent de plus en plus catastrophiques et inhumaines car le préfet ne répond pas à nos courriers et refuse de nous recevoir........ Nous sommes indignés devant ce manque de respect des droits des étrangers. Nous sommes convaincus que le relais politique est la seule solution démocratique pour défendre le droit des étrangers. L'unique recours de toutes ces personnes réside dans la mobilisation d'un vaste mouvement de solidarité qui seul peut amener un recul de la politique du gouvernement.

C'est pourquoi nous avons décidé une action de parrainage républicain le samedi 20 novembre 2021 à St Paul lès Romans (Salle des fêtes, en après-midi et soirée). Nous vous sollicitons pour vous engager dans cette action de parrainage républicain qui est une démarche collective et solidaire. Par le passé un certain nombre d'élus s'était déclaré parrain ou marraine, et dernièrement à Montmeyran, en 2017 (où nous nous étions joints à l'ASTI de Valence), 6 célibataires et 5 familles de migrants avaient été parrainés par 7 élus et 16 individus ou familles

Cet engagement vise à faire changer les lois qui régissent actuellement l'immigration, dans l'esprit de la Déclaration Universelle des Droits Humains et de nos valeurs républicaines : en défendant leurs droits nous défendons aussi les nôtres.

Qu'est-ce qu'un parrainage?

Il s'agit d'accompagner un sans papier pour qu'il obtienne le droit de vivre dignement sur notre territoire. Cet engagement n'a pas valeur légale mais constitue un « titre de reconnaissance » qui rassure.

Parrainer un sans papier,

- c'est lui permettre d'échapper à la fatalité qui voudrait qu'il doive rester dans l'ombre et vivre dans la peur,
- c'est attester publiquement que cette personne a créé des liens au sein de notre société,
- c'est un acte de vigilance et de résistance face à une politique d'exclusion et de négation des personnes.

Qui sera parrainé?

- Les familles et des célibataires déboutées de toutes les procédures,
- des dossiers en attente à la Préfecture depuis plusieurs mois voire années,
- Des célibataires et des familles en grande difficulté.

Concrètement, nous proposons que chaque famille ou célibataire soit parrainée par deux ou trois citoyens et, si possible, un élu. La cérémonie de parrainage aura lieu, le **SAMEDI 20 NOVEMBRE** (après-midi et soirée) à la Salle des fêtes de Saint Paul lès Romans (le programme seront précisés ultérieurement)

- . Afin d'organiser ce parrainage, il est essentiel que vous nous renvoyiez <u>avant le 15 septembre</u> votre acceptation : <u>par courrier ou courriel à</u> l'**ASTIR** Maison de Quartier St Nicolas
- 14, place du Chapitre 26100 ROMANS adresse mail : astiromans@gmail.com

Le sens du Parrainage Républicain

Le Parrainage est une autre façon de manifester concrètement son soutien aux familles et aux personnes isolées « sans papiers ». L'idée est que cette action symbolique puisse se réaliser pour redonner du sens à notre conception républicaine d'accueil et d'asile qu'a été la France.

Grâce à ces opérations de « parrainage républicain », les familles et personnes isolées sans papiers menacées d'expulsion seront placées sous la protection symbolique de simples citoyens, de la société civile, d'élus de la République et de notre Région qui vont les soutenir dans leur quête du droit de vivre et de dignité en France. Ce sont des élèves, les copains de nos enfants, les voisins. Nés ailleurs, contraints à l'exil par la guerre, la répression ou simplement la misère, ils sont arrivés sur notre territoire. Certains sont venus rejoindre leur famille, d'autres sont arrivés avec elles, certains enfin n'ont plus personne.

L'objectif de cette manifestation : accueillir dans notre République ces personnes sans papiers comme citoyen à part entière. Une attestation de parrainage leur est remise. L'expérience montre qu'aucune des familles et

jeunes parrainés jusqu'à aujourd'hui n'a été expulsée. Certains ont vu leur situation administrative se résoudre dans des délais très courts après le parrainage.

La présence des Marraines et Parrains comme témoin et comme soutien est essentielle. Elle constitue le ciment de cette solidarité et donne à cet événement une dimension très chaleureuse, festive, mais aussi politique.

Ainsi, parrainer une personne sans papiers :

- C'est permettre à cette personne d'échapper à la fatalité qui voudrait qu'elle doive rester dans l'ombre et vivre dans la peur.
- C'est attester publiquement que cette personne crée réellement des liens et tisse des réseaux d'amitié au sein de notre société.
- C'est un acte de vigilance et de résistance face à une politique d'exclusion, de non-respect des personnes et de renvoi au pays.
- Ce n'est pas un engagement de prise en charge matérielle, financière, de logement et juridique (tout ce travail se réalise au sein des associations)
- C'est lui donner une charte de parrainage pour mieux expliguer le sens de cette action.

Charte du Parrainage

Histoire du Parrainage Républicain

C'est une pratique qui remonte à la Révolution Française (en 1794) et qu'on a appelé « baptême républicain » : le Parrainage Républicain n'existe qu'en France. Il n'y en a probablement pas plus de quelques milliers par an. Il n'existe pas de texte officiel qui prévoit cette cérémonie, donc la portée est uniquement symbolique.

But et signification du Parrainage Républicain

Le Parrainage républicain est un moyen de donner un parrain et une marraine à une famille, un enfant, un jeune, ou un adulte isolé « sans papiers ». Avec cette initiative symbolique, les familles ou simples citoyens, croyants ou pas, qui vont parrainer en signe d'accueil et de solidarité feront pression sur les autorités en vue de faire adhérer les parrainés aux valeurs républicaines.

Documents à fournir :

Aucune condition d'âge n'est exigée, ni pour les parrains, ni pour les marraines. Il n'existe pas de document modèle de parrainage. Les pièces à fournir sont présentées par l'ASTI ou RESF.

La cérémonie du Parrainage Républicain

Il n'y a pas de cérémonial préétabli. Chaque président de groupe fait un discours. Puis sera remis aux parrains et aux filleuls un certificat de parrainage civil.

Valeur légale du Parrainage Républicain

Le baptême civil ou Parrainage Républicain n'a aucune valeur légale. C'est un engagement moral des parrains et marraines vis-à-vis de leur filleul. Le certificat de parrainage n'a pas de valeur légale. La mairie n'est pas autorisée à l'inscrire sur le registre de l'Etat Civil. De plus, il n'y a pas de registre pour consigner les baptêmes civils.